

Impossible ! personne ne l'a dans ma famille, et à mon âge... — Et à votre âge, monsieur, on a la goutte lorsqu'on a le cuisinier succulent qui est à votre service. Depuis deux ans vous prenez un extrême embonpoint et des couleurs trop vives : cet état de pléthore exige un régime sévère. Commençons par la diète, l'eau et le lait ! — Du lait ! triste nourriture : je ne puis m'astreindre à cela. — A vous permis, monsieur, je ne vous y force point : mais la goutte saura se faire obéir mieux que moi ! — Ah ! maudit prophète de malheur, ne voilà-t-il pas que cette infernale goutte descend dans le genou ! Vite, vite, voyez ce qu'il faut faire. — Permettez-moi d'abord, monsieur, de m'occuper de madame : voilà une quinte qu'il faut arrêter ! — Une quinte ! une quinte ! laissez-la tousser. On ne meurt pas de cela ; mais moi je souffre ! Aie ! aie ! mille coups de lancette : c'est affreux, intolérable. — Passons chez vous, monsieur : vos cris et le spectacle de vos souffrances font beaucoup de mal à madame. — Dites du mal à ses oreilles ; mais son cœur... Si elle pouvait aller ce soir au bal, mes maux ne l'empêcheraient pas. Allons, aidez-moi à me traîner jusqu'à ma chambre." *A continuer.*



BUREAU DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL DE MILICE,  
Montréal, 6 janvier 1846.

**ORDRE GÉNÉRAL,**  
SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées avant l'assomption de Son Excellence Lord Metcalfe, aux reines du gouvernement, n'ont pas encore reçu leurs commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandant des corps, de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination.

Par ordre,

A. GUGY,  
Col. et Adjd. Gén.

**BUREAU DES PERTES DE 1837-38. BAS-CANADA**  
*Garde-robe de l'Assemblée Législative.*

Montréal, 22 décembre 1845.

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans le Garde-robe de l'Assemblée Législative, en cette cité, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit : à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre

J. G. BARTHE,  
Sec. Com. sur les Pertes.

A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre. — 30 décembre

**A VENDRE,**  
A CE BUREAU ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES  
ET MARCHANDS DE CETTE VILLE,  
**LE CALENDRIER POUR 1846.**

Prix : £1 la grosse ; 2 schellings la douzaine.

**Livres**

A L'USAGE DES  
ÉCOLES CHRÉTIENNES ET AUTRES,  
A CINQ PAR CENT,

Meilleur marché que partout ailleurs.

LES Soussignés viennent encore de réduire les prix de leurs Livres à l'usage des Ecoles, il devient inutile pour eux d'en fournir de nouveau une liste avec prix, exposés qu'ils sont d'EN RÉDUIRE ENCORE LES PRIX DE JOUR EN JOUR, ils s'engagent à les vendre **A CINQ PAR CENT, MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS, POUR ARGENT COMPTANT.**

E. R. FABRE & Cie.

Rue St. Vincent, No. 3,  
6 novembre 1845.

**ORNEMENTS D'ÉGLISES.**  
**ATTENDUS TRÈS PROCHAINEMENT.**

LE SOUSSIGNÉ recevra à Montréal, par les premiers arrivages d'automne un assortiment très varié d'ornemens et d'étoffes d'Église, avec leurs fournitures complètes.

On pourra par là même choisir entre des ornemens faits en Europe, et les différents genres d'étoffes à faire confectionner en ce pays.

J. C. ROBILLARD.

Agent pour ornemens et objets d'Église.

Montréal, 15 septembre 1845.

**GARNITURE COMPLETE**

(EX DRAP D'ARGENT BROCHÉ EN OR FIN RELEVÉ.)

— A VENDRE. —

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir et offre à des PRIX réduits,

UNE CHASUBLE, Fond drap d'argent gaufré (mat.)

“ “ “ avec croix sur fond d'argent bruni, (luisant), broché en or, relevé et tout

2 DALMATIQUES. Fond ditto ditto ditto ditto ditto

ORFROIS ditto ditto ditto ditto ditto

UNE CHAPE, Fond ditto ditto ditto ditto ditto

CHAPERON et BANDES ditto ditto ditto ditto ditto

LA CROIX, porte, un chiffre de MARIE, broché tout or, au milieu d'une gloire or et argent.

LE CHAPERON, porte, un CŒUR DE MARIE “ or et argent “

N. B. — Un filet CRAMOISI court autour de toutes les brochures, et fait saillir avec beaucoup d'avantage, le contraste de l'or mat, sur fond bruni.

S'adresser par lettre à

J. C. ROBILLARD, No. 5, Nassau St. New-York.

**ATELIER DE RELIEUR.**



CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBL en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue Ste. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

— ET —

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

— AUSSI : —

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES. CHAPELEAU & LAMOTHE.

**AVIS AUX INSTITUTEURS.**

A VENDRE,

LE PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'HISTOIRE DU CANADA, suivi de Notions sur la Grammaire Anglaise et sur l'Arithmétique. — Prix, 5 shellings la douzaine ; 6 deniers en détail. — S'adresser au Bureau des MÉLANGES ou à l'ÉVÊCHÉ.

**CONDITIONS DE CE JOURNAL.**

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRIS pour l'année, et CINQ PIASTRIS par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis au mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.  
Chaque insertion subséquente, 7½d.  
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.  
Chaque insertion subséquente, 10d.  
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.  
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, TRÈTRE.